

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création de deux maisons de l'État à Mirande et Condom

Au 1^{er} mars 2016, deux maisons de l'État ont été créées dans les deux chefs-lieux d'arrondissement du Gers, à Mirande et à Condom.

Conformément aux orientations du Comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013, les maisons de l'État permettent de conforter l'échelon infra-départemental, en réaffirmant la mission de proximité vis-à-vis des usagers et de cohésion sociale et territoriale. Elles sont définies comme « *des points de contact de proximité qui garantiront, à une échelle plus petite un accès facilité à toutes les administrations* ».

Elles répondent à un triple objectif :

- Garantir la continuité et ancrer la présence de l'État et des services publics en milieu rural ;
- Améliorer l'efficacité de la réponse de l'État vis-à-vis des usagers et des élus, avec un service plus accessible car regroupant plusieurs administrations dans un même lieu
- Optimiser les moyens et la gestion des deniers publics, grâce à une réduction substantielle des charges de fonctionnement. En outre, certaines fonctions support sont mutualisées, comme l'accueil du public.

La maison de l'État de Mirande se situe dans les locaux actuels de la sous-préfecture au 1 avenue Laplagne à Mirande.

Elle rassemble désormais sur un même lieu, les services de la sous-préfecture de l'arrondissement de Mirande ainsi que les services de l'unité territoriale Sud de la direction départementale des territoires du Gers.



Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00,
le vendredi : de 8 h 30 à 12h 00.

Coordonnées téléphoniques : 05.62.61.44.00



La maison de l'État de Condom occupe les locaux du Centre des Finances Publiques au 2 rue Anatole France à Condom.

Elle rassemble sur un même lieu les services du Centre des Finances Publiques, la recette locale des Douanes et l'Unité Territoriale Nord de la Direction départementale des Territoires (DDT). Elle est également utilisée comme point de départ de l'épreuve pratique des permis de conduire de Condom.



Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h

Coordonnées téléphoniques :

Accueil du centre des Finances publiques :

05.62.68.31.50

Douanes : 05.62.68.49.20

Unité territoriale de la DDT : 05.62.28.00.64